# RAPPORT ANNUEL
## 2016 | 2017

Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour

Québec

# TABLE DES MATIÈRES


| | |
|---|---|
| Profil de la Société | 3 |
| Message du président du conseil d'administration | 4 |
| Conseil d'administration | 5 |
| Message du président directeur général | 6 |
| Équipe de direction | 7 |
| Activités financières et administratives | 8 |
| Principaux travaux | 8 |
| Performance en développement durable | 10 |
| Rapport de la direction | 12 |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 13 |
| États financiers | 14 |

Madame Dominique Anglade
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Madame la Ministre,

À titre de président du conseil d'administration de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 31 mars 2017.

Ce rapport présente les états financiers audités et souligne également les activités et réalisations marquantes de l'année.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

Jean Poliquin

# PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de près de 7 000 hectares de terrain, dont environ 60 % des sites réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

## MISSION

Favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

## VISION

Être un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles responsables.

## VALEURS

### QUALITÉ DU SERVICE

Rigueur, rapidité et flexibilité de notre personnel

Une approche-client personnalisée

### DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Un environnement de travail sécuritaire et respectueux de l'environnement

Un développement en harmonie avec le milieu environnant

### PARTENARIAT

Une équipe soucieuse de travailler en collaboration avec tous les intervenants

Des actions favorisant la synergie avec les entreprises existantes

### ENGAGEMENT DANS L'EXCELLENCE

Une gestion valorisant les idées novatrices

Leader dans l'offre d'infrastructures exceptionnelles

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours des cinq dernières décennies, le Parc industriel s'est développé au point d'offrir aujourd'hui des infrastructures exceptionnelles aux investisseurs désireux de s'établir en Amérique du Nord. À travers ces années, la Société a également ajusté sa vision afin de favoriser le développement d'activités industrielles responsables. Aussi, nous sommes persuadés d'être désormais positionnés dans le peloton de tête des parcs industriels au Canada possédant autant de caractéristiques et d'avantages.

Cependant, dans un contexte où la compétition mondiale est féroce, nous devons maintenant, en collaboration avec Investissement Québec et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, relever le défi d'attirer de nouveaux investisseurs à Bécancour. C'est d'ailleurs dans l'optique d'améliorer l'accueil et de favoriser un partenariat plus efficace avec les différents intervenants impliqués dans les projets d'investissements que le conseil d'administration a revu la structure organisationnelle de la Société. Nous souhaitons ainsi mettre toutes les chances de notre côté afin d'assurer la concrétisation de projets.

Au cours de l'année, le conseil d'administration, soutenu par ses comités et par le personnel de direction, a entrepris la révision de plusieurs documents qui guident ses actions : le Règlement sur les effectifs, la Politique de dons et de commandites, la Politique sur la capitalisation et l'amortissement ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs ont été mis à jour et une Politique de communication a été élaborée.

Le conseil d'administration est également fier d'avoir adhéré à une gouvernance sans papier, cette façon de faire permet une gestion conviviale et un suivi sécuritaire de toutes les informations relatives aux réunions et autres documents du conseil d'administration en plus de réduire l'empreinte environnementale.

Je souhaite souligner l'engagement et le travail de grande qualité accompli par les membres du conseil, l'équipe de direction et l'ensemble des employés. Que ce soit en offrant à nos clients un service de qualité, en collaborant avec nos différents partenaires, en favorisant un développement respectueux de l'environnement ou en maintenant une offre d'infrastructures exceptionnelles, tous démontrent un souci exemplaire des valeurs de la Société.

En terminant, félicitations à M. Maurice Richard, qui a accepté, en avril dernier, un mandat additionnel de cinq ans à la tête de la Société. Sa grande connaissance du milieu, son sens politique ainsi que son implication dans le développement de la région et du Québec seront des atouts importants dans la continuité des actions planifiées et l'aboutissement des projets en cours.

Le président du conseil d'administration,

Jean Poliquin

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a la responsabilité d'administrer la Société et d'en superviser la gestion, il doit se doter de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces et efficientes. Afin de le soutenir dans la réalisation de son mandat, il a confié certaines des responsabilités qui lui incombent au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines ainsi qu'au comité d'audit et de gestion de risques.

**JEAN POLIQUIN**
Président du Conseil

*Vice-Président et directeur, Financière Banque Nationale*

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et du comité d'audit et de gestion des risques

**PATRICIA BLANCHETTE**
*Notaire, Provencher et Blanchette notaires Inc.*

Membre du comité d'audit et de gestion des risques

**YVES HAMELIN**
*Président-directeur général, SAV3 - Cabinet Conseil Inc.*

Président du comité d'audit et de gestion des risques

**FRANCINE CLERMONT**
Vice-Présidente du Conseil

*Présidente-directrice générale, Les Industries PRO-TAC Inc.*

**MICHEL BLANCHETTE**
Président, Groupe MBI Inc.

**MARIE-CLAUDE GUILBERT**
Présidente, Groupe Conseils MCG

Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines

**MATHIEU GAGNON**
Président-directeur général, Groupe Maco Inc.

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines

## COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Mandat : Le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines a pour mandat de surveiller la régie d'entreprise, la gouvernance, l'éthique, les ressources humaines, la santé et sécurité, le développement durable, les communications ainsi que les dons et commandites.

Entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2017, le comité gouvernance, éthique et ressources humaines s'est penché sur plusieurs sujets et des modifications ont été proposées au conseil d'administration relativement aux dossiers suivants :

- réviser la structure organisationnelle;
- mettre à jour le Règlement sur les effectifs;
- assurer la relève au sein de la Société;
- réviser la Politique de dons et de commandites;
- réviser la Politique sur la capitalisation et l'amortissement;
- réviser le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- mettre en place une Politique de communication.

## COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DE RISQUES

Mandat : Le comité d'audit et de gestion des risques a pour mandat de surveiller l'information financière, l'audit externe et de mettre en place un processus de gestion des risques.

Entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2017, le comité d'audit s'est réuni à deux reprises et a présenté ses commentaires au conseil d'administration relativement aux rapports suivants :

- états financiers trimestriels au 31 décembre 2016;
- plan d'audit présenté par les auditeurs pour l'exercice financier 2016 2017.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année qui vient de se terminer nous a de nouveau démontré toute l'importance de maintenir une bonne dynamique d'accompagnement auprès des entreprises. Dans un contexte de concurrence mondiale, ce sont des services uniques et de haute qualité que le Parc industriel et portuaire de Bécancour se doit d'offrir afin de se démarquer des autres sites en Amérique du Nord. La qualité et le bon état de ses infrastructures demeure un des principaux atouts du Parc industriel et portuaire et le maintien de ces dernières, une cible incontournable de la Société.

Au cours de cette année, plusieurs entreprises ont réitéré leur confiance en la région en investissant dans la consolidation ou l'agrandissement de leurs actifs. À eux seuls, les projets des usines d'Olin Canada ULC, de Silicium Québec Sec et de Metaltek Laser inc. représentent des investissements de plus de 20 millions de dollars, lesquels permettront d'assurer la poursuite de leurs activités et d'accroître leur productivité.

Malgré un marché d'investissement très prudent en occident, qui garde toujours au cran d'arrêt les grands projets industriels d'IFFCO Canada et de Stolt LNGaz, la Société a eu droit à de bonnes nouvelles au cours de l'année 2016-2017. D'abord, le projet de la Coop ARPAC, qui souhaite investir 20 millions de dollars dans une usine de recyclage de rebuts métalliques automobiles, a reçu l'aval du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et procèdera sous peu aux décisions finales d'investissement. De son côté, la Société Internationale Métallique inc. (SIM) a annoncé vouloir mettre en place une usine de réduction de minerai de fer sur les terrains de la Société. L'investissement, évalué à un milliard de dollars, devrait créer 174 emplois permanents et nécessiter près de 1400 travailleurs pendant la phase de construction. L'étude d'impacts sur l'environnement ayant été déposée au printemps, on peut s'attendre à la tenue d'audiences publiques et à une décision gouvernementale au cours de la prochaine année.

Il m'apparaît essentiel de souligner la signature historique d'une entente de neuf ans entre l'Association des employeurs maritimes et le syndicat représentant les débardeurs des ports de Bécancour et Trois-Rivières. La durée de cette convention collective sera un gage de stabilité pour les investisseurs et contribuera au succès des entreprises utilisant les infrastructures portuaires.

En terminant, je désire remercier Mme Manon Blais, qui fut maître de port pendant de nombreuses années. Je souhaite la plus cordiale des bienvenues aux deux nouveaux membres qui se sont joints à l'équipe de direction de la Société, soit M. François Marchand-Savoie à titre de coordonnateur aux opérations portuaires et à la sécurité, ainsi que M. Daniel Bibeau, ingénieur et directeur des projets et infrastructures. Leur expérience et leurs compétences aideront assurément la Société dans l'atteinte des objectifs des prochaines années.

Le président-directeur général,

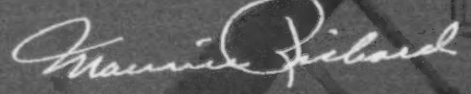

Maurice Richard

**Daniel Bibeau**, ingénieur
Directeur projets
et infrastructures

**Maurice Richard**
Président-directeur général

**François Marchand-Savoie**, B.A.A.
Coordonnateur opérations
portuaires et mesures d'urgence

**Serge Masson**
Superviseur à l'entretien

**Danielle Hébert**, CPA, CA
Directrice finances,
administration
et ressources humaines

**Maxime Veillette**, chimiste
Directeur environnement,
opérations portuaires et sécurité

# ÉQUIPE DE DIRECTION

La DIRECTION GÉNÉRALE gère, dirige et encadre l'ensemble des activités relatives au développement et à la gestion de la Société.

La DIRECTION FINANCES, ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES est responsable de l'ensemble des processus comptables et administratifs à de même que ceux reliés à la gestion des ressources humaines.

La DIRECTION PROJETS ET INFRASTRUCTURES est responsable de l'aménagement et de l'entretien des infrastructures, des services offerts aux entreprises, des relations avec les clients potentiels ainsi que de la recherche de nouveaux projets.

La DIRECTION ENVIRONNEMENT, OPÉRATIONS PORTUAIRES ET SÉCURITÉ est responsable des différents dossiers environnementaux, des activités du port incluant la sûreté ainsi que des mesures de santé-sécurité.

Le COORDONNATEUR OPÉRATIONS PORTUAIRES ET MESURES D'URGENCE est responsable de l'ensemble des activités reliées aux installations portuaires de même qu'à la mise à jour et la mise en œuvre des plans de sûreté et de mesures d'urgence.

Le SUPERVISEUR À L'ENTRETIEN est responsable de l'équipe affectée à l'aménagement et à l'entretien du territoire et des infrastructures..

# ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

L'année 2016-2017 fut une année de transformation pour les ressources humaines. D'abord, le diagnostic qui a été posé et les recommandations proposées concernant la structure organisationnelle, jumelés aux départs à la retraite qui se sont concrétisés, ont occasionné la redéfinition des tâches de certains postes clés et l'embauche de personnes répondant aux nouveaux profils définis. Ces changements ont nécessité plusieurs actions qui devraient permettre d'améliorer l'efficacité de l'organisation et assurer une relève efficace. Toujours au niveau des ressources humaines, une nouvelle convention collective, en vigueur jusqu'au 31 mars 2020, a été signée et des travaux préliminaires ont été entrepris afin de réaliser un exercice de relativité salariale.

Au niveau des communications, la refonte du site Internet, débutée au printemps 2016, a été complétée et mise en ligne en décembre dernier. Des efforts furent également déployés afin d'effectuer une importante mise à niveau de notre parc informatique, une prise d'inventaire documentée a été réalisée et un mandat donné afin de vérifier la performance et la sécurité de notre réseau : des mesures permettant d'en améliorer la gestion et l'efficacité ont été apportées. L'équipe des finances a aussi participé à l'amélioration de l'empreinte environnementale de la Société en implantant un système de facturation et de transfert bancaire électronique pour les clients et fournisseurs. Finalement, soucieuse d'offrir les meilleurs services possibles aux entreprises installées dans le parc industriel et d'améliorer l'offre en télécommunications aux investisseurs potentiels, la Société a collaboré au projet de mise en place du réseau de fibres optiques présenté par la MRC de Bécancour.

Au niveau financier, l'ensemble des revenus n'a pas atteint la cible fixée; en effet certaines ventes de terrains prévues ne se sont pas concrétisées. Cependant, les revenus d'exploitation, bien qu'inférieurs à l'année précédente, ont tout de même été supérieurs aux objectifs établis d'environ 8%, dont un peu plus de 6% proviennent de revenus portuaires imprévus. Du côté des charges avant amortissement, la Société a fait mieux que le budget en réalisant des économies de l'ordre de 4%, ce qui a permis de dégager globalement un excédent annuel de 92 707 $, et ce, même si la Société n'a réalisé aucun revenu relié à la vente de terrains.

# PRINCIPAUX TRAVAUX

Au cours de l'exercice 2016-2017, la Société a effectué, comme à chaque année, de nombreux travaux reliés à l'entretien et la réparation de ses immobilisations dont, entres autres, le remplacement de luminaires routiers et de feux de circulation, le planage et le pavage d'une section du réseau routier, le remplacement de fenêtres et la réfection du stationnement au siège social, etc. Les derniers mois de l'année ont été cependant marqués par l'amorce d'un changement dans la gestion de l'aménagement et de l'entretien du territoire et des infrastructures. La volonté et la capacité de l'équipe chargée de planifier et mener les projets de consolidation et de développement de façon efficace et efficiente est indissociable au succès du parc industriel à réaliser pleinement sa mission. Aussi, un examen systématique de la qualité et la diversité de nos installations et des services offerts aux entreprises a été effectué et un plan de maintien et d'expansion permettant d'assurer à nos clients des d'infrastructures compétitives et des services ayant un haut standard de qualité, à long terme, sera mis en place au cours de la prochaine année.

# CODES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les employés et les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site Internet de la Société.

# Atteinte des objectifs stratégiques en 2016-2017

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | INDICATEURS | CIBLES | ATTEINTS AU 31 MARS 2017 |
|---|---|---|---|
| **Minimiser l'empreinte environnementale** | Nombre d'actions favorisant l'efficacité énergétique et la lutte aux changements climatiques | 2 actions par année | Remplacement d'un véhicule à essence par un véhicule électrique<br><br>Remplacement de l'éclairage actuel de 98 lampadaires de rues par des lumières au DEL |
| **Maintenir le lien de confiance et de transparence avec notre communauté** | Nombre de consultations du milieu concernant le Plan de développement et de conservation du territoire | 1 consultation | Une première consultation a eu lieu à l'automne 2016 avec 5 organismes environnementaux pour les inviter à fournir des pistes de conservation |
| | Nombre de communications diffusées | 6 communications par année | Présence de la Société sur les médias sociaux |
| **Positionner la Société avec une image de marque stratégique** | Site Web refondu et repositionné sur les moteurs de recherche | Réalisé au 31 mars 2017 | Nouveau site Web en ligne le 22 décembre 2016 |
| **Maintenir l'accueil de grande qualité aux investisseurs** | Politique d'accueil, d'accompagnement et de suivi des investisseurs élaborée | Adoptée au 31 mars 2016 | Politique adoptée par le conseil le 22 juin 2016 |
| **Maintenir un réseau efficace auprès des partenaires économiques** | Nombre d'activités favorisant le repérage de projets | Participation à 10 activités documentées par année | Réalisé |
| **Établir et mettre en œuvre un plan de développement de la main-d'œuvre pour maximiser les compétences de l'équipe** | Plan de gestion de la relève élaboré | Plan approuvé au 31 mars 2017 | Réalisé |

# PERFORMANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rayonnement et concertation. Ces deux mots décrivent bien l'année 2016-2017 au point de vue du développement durable pour la Société. Dans son objectif stratégique de leadership en développement industriel responsable, la SPIPB s'est démarquée par sa collaboration avec les acteurs régionaux.

Des efforts importants ont été déployés au cours de l'année pour mettre en place un partenariat avec les organismes et ministères locaux en protection de l'environnement. Ces efforts ont permis de finaliser le chantier de caractérisation biologique du territoire et d'amorcer la consultation des organismes sur les projets éventuels de conservation des milieux naturels. Cette approche collaborative permettra, à terme, d'avoir un plan concerté sur la gestion des milieux naturels qui correspond aux attentes du milieu.

Dans la continuité des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique, la Société a notamment acquis, au début de l'année financière, un véhicule électrique à autonomie prolongée. À ce jour, ce véhicule a parcouru près de 37 000 km avec une consommation d'essence moyenne de 1,8 L/100 km. Cela équivaut à plus de 2300 litres d'essence économisés en un an d'utilisation.

La Société s'est également démarquée par son implication auprès de sa communauté. À l'été 2016, deux évènements culturels locaux d'importance ont été soutenus financièrement pour leur impact culturel et socioéconomique dans la région. En devenant un partenaire du Pow Wow de Wôlinak, la Société souhaitait souligner l'importance de l'apport des Abénakis dans l'histoire et la culture régionale. Le festival Ô Fleuve, un évènement familial et musical qui a lieu au quai de Sainte-Angèle, a quant à lui été appuyé pour favoriser le rayonnement des artisans de la scène musicale et pour la vitrine incroyable offerte sur le fleuve Saint-Laurent.

Quant à la prochaine année, elle sera particulièrement chargée au point de vue du développement durable. La rédaction et la publication du Plan de conservation et de développement seront déterminantes pour l'aménagement du territoire à développer de la Société. De plus, l'entrée en vigueur de deux nouvelles lois sur la protection de l'environnement entraînera de nouveaux défis pour les entreprises existantes et les projets en développement; la Société devra donc s'adapter pour persévérer dans l'attraction d'investissements.

# Atteinte des objectifs en développement durable

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | INDICATEURS | CIBLES | ATTEINTS AU 31 MARS 2017 |
|---|---|---|---|
| **1. Mettre en œuvre un plan de développement et de conservation du territoire** | Superficie du territoire mis en conservation | 200 hectares au 31 mars 2020 | Engagement de protection de 13,2 hectares |
| **2. Établir un cadre de référence pour la consultation publique des projets industriels** | Distribution d'un cadre de référence aux investisseurs potentiels | 31 mars 2017 | Reporté au 31 mars 2018 |
| **3. Étudier systématiquement la prise en compte des principes de développement durable pour les projets d'une ampleur ou d'un impact significatifs** | Mise en application d'une liste de critères et une procédure pour la prise en compte des principes de développement durable | 31 mars 2016 | La procédure et la liste de critères ont été mises en place à l'hiver 2016 |
| **6. Soutenir des événements culturels locaux** | Nombre d'événements auxquels la Société a participé financièrement | 2 événements à partir de 2016 | La Société a participé au Pow Wow de Wôlinak et au Festival Ô Fleuve, à Bécancour |
| **8. Améliorer l'efficacité énergétique et le bilan carbone des infrastructures** | Proportion des lampadaires de rue remplacés par des équipements écoénergétiques aux DEL | 100% des lampadaires de rues au 31 mars 2020 | 83% des lampadaires remplacés |
| **9. Augmenter l'accessibilité à la visioconférence et favoriser la tenue de réunions sans papier** | Nombre de salles de réunions munies d'écrans permettant des réunions sans papier et des visioconférences | 3 salles au 31 mars 2017 | 4 salles sont équipées d'écran / 2 salles sont équipées pour la visioconférence / 1 équipement mobile pour la visioconférence est disponible pour les deux autres salles |
| **10. Poursuivre la réduction de l'utilisation du papier dans les opérations courantes** | Numérisation des plans des infrastructures de la Société | 31 mars 2020 | Tous les plans ont été numérisés en date du 31 mars 2017 |
| | Implantation de la facturation et du transfert bancaire électroniques | 31 mars 2017 | La facturation et le transfert bancaire électronique ont été implantés pour la grande majorité de clients et fournisseurs |

## NIVEAUX ATTEINTS DANS LE PROGRAMME DE L'ALLIANCE VERTE

ALLIANCE VERTE

| ANNÉE | GAZ À EFFET DE SERRE | PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS | CONFLITS D'USAGE | LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL | GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES |
|---|---|---|---|---|---|
| **2015** | 4 | 1 | 2 | 3 | n.a. (n'était pas en vigueur) |
| **2016** | 4 | 2 | 2 | 4 | 2 |

# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice des finances,

Danielle Hébert, CPA, CA
Bécancour, le 21 juin 2017

Le président-directeur général,

Maurice Richard

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

## RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

*Responsabilité de la direction pour les états financiers*
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*
Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

*Opinion*
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset CPA auditeur, CA

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

Québec, le 21 juin 2017

# État des résultats et de l'excédent cumulé

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

| | 2017 Budget | 2017 Réel | 2016 Réel |
|---|---|---|---|
| **REVENUS** (note 3) | 6 358 400 $ | 5 651 258 $ | 6 519 947 $ |
| **CHARGES** | | | |
| Traitements et avantages sociaux | 1 383 100 | 1 342 314 | 1 291 489 |
| Entretien et réparations | 817 300 | 711 778 | 714 525 |
| Fournitures et approvisionnements | 550 700 | 545 486 | 559 334 |
| Frais financiers (note 4) | 466 800 | 466 430 | 552 214 |
| Gardiennage | 306 000 | 312 130 | 319 971 |
| Taxes municipales et scolaires | 176 800 | 176 685 | 178 872 |
| Services professionnels, administratifs et autres (note 5) | 158 900 | 138 861 | 145 746 |
| Déplacements et communications | 75 900 | 73 965 | 69 843 |
| Publicité et promotion | 73 600 | 69 322 | 62 549 |
| Perte sur disposition d'immobilisations corporelles | | 1 364 | 72 349 |
| Mauvaises créances | | 434 | - |
| Autres charges | 15 000 | 11 500 | 9 000 |
| Amortissement des immobilisations corporelles (note 12) | 1 794 500 | 1 708 282 | 1 817 209 |
| | 5 818 600 | 5 558 551 | 5 793 101 |
| **EXCÉDENT ANNUEL** | 539 800 $ | 92 707 | 726 846 |
| **EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE** | | 13 076 323 | 12 349 477 |
| **EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE** | | 13 169 030 $ | 13 076 323 $ |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers*

# État de la situation financière

AU 31 MARS 2017

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| **ACTIFS FINANCIERS** | | |
| Encaisse | 4 098 124 $ | 2 422 496 $ |
| Placements de portefeuille (note 6) | 1 500 000 | 2 013 590 |
| Débiteurs (note 7) | 529 070 | 882 247 |
| Inventaire de terrains | 6 097 010 | 6 016 271 |
| | 12 224 204 | 11 334 604 |
| **PASSIFS** | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 9) | 386 838 | 646 829 |
| Intérêts courus à payer | 109 454 | 109 829 |
| Retenues sur contrats | 36 606 | 33 177 |
| Revenus reportés | 152 885 | 154 766 |
| Dépôts sur options de vente de terrains | 206 682 | 56 916 |
| Dettes (note 10) | 16 960 111 | 16 946 104 |
| Provision pour congés de maladie (note 11) | 207 058 | 198 078 |
| | 18 059 634 | 18 145 699 |
| **DETTE NETTE** | (5 835 430) | (6 811 095) |
| **ACTIFS NON FINANCIERS** | | |
| Immobilisations corporelles (note 12) | 18 823 763 | 19 714 252 |
| Stock de pièces de rechange | 78 129 | 79 753 |
| Charges payées d'avance | 102 568 | 93 413 |
| | 19 004 460 | 19 887 418 |
| **EXCÉDENT CUMULÉ** | 13 169 030 $ | 13 076 323 $ |

Obligations contractuelles (note 14)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers*

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Jean Poliquin, président

Francine Clermont, vice-présidente

# État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

| | 2017 Budget | 2017 Réel | 2016 Réel |
|---|---|---|---|
| **EXCÉDENT ANNUEL** | 539 800 $ | 92 707 $ | 726 846 $ |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (1 517 000) | (889 849) | (1 066 507) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 794 500 | 1 708 282 | 1 817 209 |
| (Gain) perte sur disposition d'immobilisations corporelles | | (80 745) | 72 349 |
| Produit de disposition d'immobilisations corporelles | | 152 801 | - |
| | 277 500 $ | 890 489 | 823 051 |
| Acquisition de pièces de rechange | | (9 469) | (6 088) |
| Acquisition de charges payées d'avance | | (102 568) | (93 413) |
| Utilisation de pièces de rechange | | 11 093 | 11 551 |
| Utilisation de charges payées d'avance | | 93 413 | 90 174 |
| | | (7 531) | 2 224 |
| **DIMINUTION DE LA DETTE NETTE** | | 975 665 | 1 552 121 |
| **DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE** | | (6 811 095) | (8 363 216) |
| **DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE** | | (5 835 430) $ | (6 811 095) $ |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers*

# État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| **ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT** | | |
| Excédent annuel | 92 707 $ | 726 846 $ |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 708 282 | 1 817 209 |
| Ajustement de la dette au taux effectif | 14 007 | 13 302 |
| Perte sur disposition d'immobilisations corporelles | 1 364 | 72 349 |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles | (82 109) | - |
| Virement des revenus reportés | ( 1 881) | - |
| Virement des dépôts sur options de vente de terrains | - | ( 1 830) |
| | 1 732 370 | 2 627 876 |
| Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement : | | |
| Débiteurs | 353 177 | (360 452) |
| Inventaire de terrains | (80 739) | ( 535 393) |
| Stock de pièces de rechange | 1 624 | 5 463 |
| Charges payées d'avance | (9 155) | ( 3 239) |
| Créditeurs et charges à payer | (51 427) | 27 179 |
| Intérêts courus à payer | ( 375) | (41 195) |
| Revenus reportés | - | 1 881 |
| Dépôts sur options de vente de terrains | 149 766 | 56 916 |
| Provision pour congés de maladie | 8 980 | (15 695) |
| | 371 851 | (864 535) |
| **Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement** | 2 104 221 | 1 763 341 |
| **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS** | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (1 094 984) | (824 307) |
| Produit de disposition d'immobilisations corporelles | 152 801 | - |
| **Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations** | (942 183) | (824 307) |
| **ACTIVITÉS DE FINANCEMENT** | | |
| Refinancement de dettes | - | (18 800) |
| **Flux de trésorerie liés aux activités de financement** | - | (18 800) |
| **Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie** | 1 162 038 | 920 234 |
| **TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE** | 4 436 086 | 3 515 852 |
| **TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE** | 5 598 124 $ | 4 436 086 $ |
| **LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT :** | | |
| Encaisse | 4 098 124 $ | 2 422 496 $ |
| Placements de portefeuille | 1 500 000 | 2 013 590 |
| | 5 598 124 $ | 4 436 086 $ |

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 16.

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers*

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

## 1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour* (RLRQ, chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

En vertu de l'article 4 de sa loi constitutive, la Société est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu au Québec et au Canada.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

**Référentiel comptable**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application des méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus.

La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location.

Ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les placements de portefeuille et les débiteurs (excluant le poste « taxes à recevoir ») sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer (excluant les taxes à payer, les déductions à la source à payer et la provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur), les intérêts courus à payer, les retenues sur contrat et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction, le cas échéant, sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### ACTIFS FINANCIERS

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertibles à court terme (rachetables en tout temps).

**Inventaire de terrains**

Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du coût moyen majoré des coûts spécifiques si applicable. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont passés en charges dans l'état des résultats.

### PASSIFS

**Revenus reportés**

Les revenus reportés représentent des revenus encaissés pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Ils sont constatés à titre de revenus en fonction des services rendus.

**Dépôts sur options de vente de terrains**

La Société encaisse des dépôts sur des options de vente de terrains découlant de contrats signés avec des tiers. Les montants sont constatés à titre de revenus lorsque les conditions décrites au contrat sont remplies.

**Avantages sociaux futurs**

**Provision pour congés de maladie**

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

**Régime de retraite**

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations définies gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

**Provision pour vacances**

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la Société sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée car la Société estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste «Créditeurs et charges à payer» à l'état de la situation financière.

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les périodes suivantes:

| | |
|---|---|
| Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement | 20 ans à 40 ans |
| Installations portuaires | 5 ans à 40 ans |
| Véhicules et équipement | 5 ans à 15 ans |
| Usine et réseau de distribution d'eau | 20 ans à 40 ans |
| Réseaux de transport | 20 ans à 40 ans |
| Mobilier et équipement de bureau | 5 ans à 10 ans |

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

**Stock de pièces de rechange**

Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

### ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

## 3. REVENUS

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| **Revenus d'exploitation :** | | |
| Services portuaires | 3 460 501 $ | 3 651 599 $ |
| Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien | 850 000 | 850 000 |
| Service d'eau industrielle | 632 350 | 697 306 |
| Location d'immeubles | 493 749 | 498 168 |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles | 82 109 | - |
| Intérêts sur encaisse et placements de portefeuille | 75 314 | 61 197 |
| Dépôts sur options de vente de terrains | - | 28 707 |
| Autres revenus | 10 038 | 7 552 |
| | 5 604 061 | 5 794 529 |
| **Revenus reliés à l'inventaire des terrains :** | | |
| Produit de la vente de terrains | - | 292 690 |
| Coût des terrains vendus | - | (172 216) |
| | - | 120 474 |
| Services publics reliés à la vente de terrains | - | 604 944 |
| Servitudes d'utilisation de terrain | 47 197 | - |
| | 47 197 | 725 418 |
| | 5 651 258 $ | 6 519 947 $ |

## 4. FRAIS FINANCIERS

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Intérêts sur l'emprunt bancaire | 168 $ | 157 $ |
| Intérêts sur les dettes | 466 262 | 552 057 |
| | 466 430 $ | 552 214 $ |

## 5. SERVICES PROFESSIONNELS, ADMINISTRATIFS ET AUTRES

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Services professionnels | 79 837 $ | 85 581 $ |
| Assurances | 59 024 | 60 165 |
| | 138 861 $ | 145 746 $ |

## 6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 2 %, échu le 23 avril 2016, rachetable en tout temps sans pénalité | - $ | 513 590 $ |
| Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 2,75 % (2016 : taux 2,55 %), échéant le 18 décembre 2017, rachetable en tout temps sans pénalité | 1 500 000 | 1 500 000 |
| | 1 500 000 $ | 2 013 590 $ |

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

## 7. DÉBITEURS

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Comptes clients | 515 253 $ | 852 531 $ |
| Provision pour créances douteuses | (434) | - |
| | 514 819 | 852 531 |
| Intérêts courus à recevoir | 14 251 | 22 360 |
| Taxes à recevoir | - | 7 356 |
| | 529 070 $ | 882 247 $ |

## 8. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 $ pour ses besoins opérationnels et ce, jusqu'au 31 mars 2019, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Le 16 février 2016, une convention de marge de crédit est intervenue entre la Société et le ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le taux d'intérêt de cette marge de crédit, applicable sur le solde quotidien, correspond au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois apparaissant quotidiennement à la page CDOR du système Reuters ou de tout autre système de cotations de remplacement majoré de 0,3%. Aux 31 mars 2017 et 2016, le solde est nul.

## 9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Fournisseurs | 147 246 $ | 384 224 $ |
| Taxes à payer | 8 461 | - |
| Salaires à payer | 14 265 | 15 569 |
| Déductions à la source à payer | 38 645 | 84 457 |
| Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur | 53 034 | 38 656 |
| Vacances à payer | 125 187 | 123 923 |
| | 386 838 $ | 646 829 $ |

## 10. DETTES

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 3 000 000 $, taux effectif de 4,480 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017 | 2 998 509 $ | 2 996 304 $ |
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 $, taux effectif de 2,074 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017 | 4 996 804 | 4 992 081 |
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 $, taux effectif de 1,675 %, dont le capital est remboursable en décembre 2020 | 3 986 196 | 3 982 444 |
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 $, taux effectif de 3,262 %, dont le capital est remboursable en septembre 2023 | 4 978 602 | 4 975 275 |
| | 16 960 111 $ | 16 946 104 $ |

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

## 11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations définies comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2017, les taux de cotisations de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,12 % à 11,05 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 14,38 % à 15,03 %.

Les cotisations de la Société sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 4,94 % au 1er janvier 2017 (5,73 % au 1er janvier 2016) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi, la Société doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2017 correspondant à 9,88 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2016).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 138 795 $ (2016 : 141 610 $). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

**Provision pour congés de maladie**

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

| | 2017 | | 2016 | |
|---|---|---|---|---|
| | **RREGOP** | **RRPE** | **RREGOP** | **RRPE** |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,55 % à 3,63 % | 3,00 % à 4,05 % | 3,30 % | 3,80 % |
| Taux d'actualisation | 0,94 % à 2,73 % | 1,40 % | 1,01 % à 1,68 % | 1,33 % |
| Durée de l'actualisation | 1 à 11 ans | 3 ans | 2 à 6 ans | 4 ans |

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Congés de maladie au début | 198 078 $ | 213 773 $ |
| Charge de l'exercice | 29 673 | 8 352 |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (20 693) | (24 047) |
| Congés de maladie à la fin | 207 058 $ | 198 078 $ |

Ce programme a été modifié en fonction de la convention collective 2015-2020 intervenue entre la Société et le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec inc.. À compter du 1er avril 2017, ces employés pourront accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable à la fin de l'année civile. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite . Des mesures transitoires seront appliquées au cours des prochains exercices.

**Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur**

Suivant les modalités prévues aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le président-directeur général de la Société recevra, à la fin de son mandat, à titre d'allocation de transition, un montant correspondant à un mois de salaire pour chaque année d'ancienneté jusqu'à un maximum de douze mois. La provision pour l'allocation de transition du président-directeur général est incluse au poste créditeurs et charges à payer.

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2017 | | | | | | | | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Terrains et remplissage | Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement (1) | Installations portuaires (1) | Véhicules et équipement (1) | Usine et réseau de distribution d'eau (1)(2) | Réseaux de transport | Mobilier et équipement de bureau | Total | Total |
| **Coût des immobilisations** | | | | | | | | | |
| Solde d'ouverture | 5 248 149 $ | 4 476 081 $ | 38 080 313 $ | 875 009 $ | 20 519 625 $ | 13 288 849 $ | 395 354 $ | 82 883 380 $ | 82 103 493 $ |
| Acquisitions | - | 249 763 | 173 199 | 64 998 | 22 956 | 321 533 | 57 400 | 889 849 | 1 066 507 |
| Dispositions | - | (948 ) | (547 841 ) | (33 236 ) | - | (446 761 ) | (15 299 ) | (1 044 085 ) | (286 620 ) |
| Solde de clôture | 5 248 149 | 4 724 896 | 37 705 671 | 906 771 | 20 542 581 | 13 163 621 | 437 455 | 82 729 144 | 82 883 380 |
| **Amortissement cumulé** | | | | | | | | | |
| Solde d'ouverture | - | 3 351 558 | 31 830 393 | 564 665 | 17 067 854 | 10 088 588 | 266 070 | 63 169 128 | 61 566 190 |
| Amortissement de l'exercice | - | 88 345 | 1 034 317 | 43 238 | 272 600 | 230 340 | 39 442 | 1 708 282 | 1 817 209 |
| Incidence des dispositions | - | (689 ) | (546 749 ) | (33 236 ) | - | (376 068 ) | (15 287 ) | (972 029 ) | (214 271 ) |
| Solde de clôture | - | 3 439 214 | 32 317 961 | 574 667 | 17 340 454 | 9 942 860 | 290 225 | 63 905 381 | 63 169 128 |
| **Valeur comptable nette** | 5 248 149 $ | 1 285 682 $ | 5 387 710 $ | 332 104 $ | 3 202 127 $ | 3 220 761 $ | 147 230 $ | 18 823 763 $ | 19 714 252 $ |

(1) Les bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement, les installations portuaires, les véhicules et équipements et l'usine et réseau de distribution d'eau comprennent des montants respectifs de 141 671 $, 211 876 $, 0 $ et 25 907 $ (2016: 10 594 $, 147 018 $, 6 217 $ et 25 752 $) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

(2) L'usine et le réseau de distribution d'eau comprend un montant de 99 099 $ (2016: 99 099 $) de pièces qui ont été mises hors service pour une période prolongée dès leur acquisition et pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé.

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

**Gestion de risques liés aux instruments financiers**

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait lui fasse subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 mars 2017 est la suivante:

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Encaisse et placements de portefeuille | 5 598 124 $ | 4 436 086 $ |
| Comptes clients | 514 819 | 852 531 |
| Intérêts courus à recevoir | 14 251 | 22 360 |
| | 6 127 194 $ | 5 310 977 $ |

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le risque de crédit associé à l'encaisse, aux placements de portefeuille et aux intérêts courus à recevoir est réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2017, ces actifs financiers sont investis dans des dépôts à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| Créances courantes | 334 992 $ | 684 954 $ |
| De 31 à 60 jours | 178 104 | 167 203 |
| Plus de 60 jours | 2 157 | 374 |
| | 515 253 | 852 531 |
| Provision pour créances douteuses | (434) | - |
| | 514 819 $ | 852 531 $ |

Le risque de crédit découle principalement des comptes clients. Au 31 mars 2017, environ 63 % des comptes clients sont à recevoir de deux clients (2016: environ 50% à recevoir de 2 clients). La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédits potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La marge de crédit autorisée par le gouvernement est très peu utilisée.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

| | 2017 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Moins de 1 an | 1 an à 3 ans | 3 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Créditeurs et charges à payer | 286 698 $ | - $ | - $ | - $ | 286 698 $ |
| Intérêts courus à payer | 109 454 | - | - | - | 109 454 |
| Retenues sur contrat | 36 606 | - | - | - | 36 606 |
| Dettes et intérêts | 8 343 176 | 444 460 | 4 381 380 | 5 238 725 | 18 407 741 |
| | 8 775 934 $ | 444 460 $ | 4 381 380 $ | 5 238 725 $ | 18 840 499 $ |

| | 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Moins de 1 an | 1 an à 3 ans | 3 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Créditeurs et charges à payer | 523 716 $ | - $ | - $ | - $ | 523 716 $ |
| Intérêts courus à payer | 109 829 | - | - | - | 109 829 |
| Retenues sur contrat | 33 177 | - | - | - | 33 177 |
| Dettes et intérêts | 342 801 | 8 674 860 | 4 444 460 | 5 397 875 | 18 859 996 |
| | 1 009 523 $ | 8 674 860 $ | 4 444 460 $ | 5 397 875 $ | 19 526 718 $ |

# Notes complémentaires (suite)

AU 31 MARS 2017

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risques liés aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements de portefeuille portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt sur le marché n'aurait pas d'impact sur les flux de trésorerie encaissés par la Société car ils sont détenus jusqu'à l'échéance. Toutefois, la Société est exposée à la fluctuation lors du renouvellement de ces placements.

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes pour tous ces emprunts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

## 14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société s'est engagée en vertu de différents contrats ayant des termes de 1 à 3 ans, concernant des services d'entretien et de gardiennage pour un total de 1 094 267 $ (2016: 578 000 $).
Ces contrats sont tous résiliables annuellement.

| | |
|---|---|
| 2018 | 404 871 $ |
| 2019 | 375 496 |
| 2020 | 313 900 |
| | 1 094 267 $ |

## 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'entité est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'entité n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 452 630 $ (2016 : 579 950 $).

En date du 31 mars 2017, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 36 606 $ (2016 : 33 177 $) et le poste « Créditeurs et charges à payer » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 24 495 $ (2016 : 233 059 $).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, une dette de 4 000 000 $ a été refinancée sans générer de flux de trésorerie.

## 17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2016 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2017.

HANS

ACADIA DESGAGNÉS

EcoLogo
PERMANENT
BIOGAS
FSC
RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C102675

**Société du parc industriel et portuaire de Bécancour**

Québec

1000, boulevard Arthur-Sicard, Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Téléphone : 819 294-6656
Télécopieur : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2017
Version imprimée - ISBN : 978-2-550-79008-2
Version PDF - ISBN : 978-2-550-79009-9